

ferions peut-être bien de nous limiter à 15 minutes, afin de permettre à un plus grand nombre de députés de participer au débat, sans prolongation ni d'un côté ni de l'autre.

L'hon. M. Macdonald: Nous pourrions peut-être, monsieur l'Orateur, adopter dès maintenant à cette fin un ordre spécial de la Chambre?

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter l'ordre suggéré par le député de Peace River?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il en est ainsi ordonné.

M. Baldwin: La Chambre voudra bien prendre note du texte de la motion:

Que cette Chambre devrait étudier la possibilité de téléviser et de radiodiffuser les débats de la Chambre et/ou de ses comités.

• (3.30 p.m.)

Cette motion est énoncée dans les termes consacrés que l'on emploie chaque fois que la Chambre découvre un problème qu'elle ne sait pas encore comment régler, mais qu'elle estime devoir considérer, débattre et discuter. C'est pourquoi, l'occasion venue de proposer la motion, je l'ai présentée sans poser la question de confiance. C'est pourquoi aussi elle n'est pas formulée en termes plus positifs, qui auraient pu donner à penser que les membres de notre parti tenaient à ce que les débats de la Chambre fussent radiodiffusés et télévisés. Il est indéniable que ce problème nous concerne et nous intéresse tous. J'ai tout lieu de croire que les avis de la Chambre à cet égard sont très partagés. Certains d'entre nous pensent que la radio et la télévision sont nécessaires ici; bon nombre sont convaincus qu'elles sont inutiles, et d'autres qu'elles pourraient nous nuire. Il y a dans tous les partis des divergences d'opinions plus ou moins grandes à cet égard. C'est pourquoi j'ai saisi l'occasion de déposer cette motion et de demander que l'on en débattre aujourd'hui afin qu'après moi d'autres députés puissent apporter leur point de vue.

Ma position est très simple. Jusqu'à il y a 18 mois, je m'opposais catégoriquement à ce que la radio-télévision diffuse nos débats. Il n'y avait dans mon esprit aucune hésitation. Toutefois, ce qui s'est passé au cours des 18 derniers mois, et plus particulièrement des 12 ou 15 derniers mois, m'ont amené à adopter—non sans regret, je l'avoue—un point de vue différent. Je veux faire profiter la Chambre

de mon point de vue, afin que les honorables députés puissent débattre cette question ensuite.

Un incident qui m'a poussé à changer d'avis est celui qui s'est produit il y a un an environ, en février dernier; après que le gouvernement eut été défait sur une mesure qui, dans toute autre assemblée législative du Commonwealth, aurait été considérée comme une question de confiance, le premier ministre de l'époque, profitant du temps qu'on lui avait accordé pour examiner sa position, a quitté la Chambre et a alors fait à la radio et à la télévision une déclaration qui a complètement déformé et faussé ce qui s'était produit en réalité.

Des voix: Bravo.

M. Baldwin: Après tout, monsieur l'Orateur, tant que durera notre régime parlementaire, le premier ministre détient son poste en tant que chef du parti le plus nombreux à la Chambre, investi de la confiance du gouverneur général. En bref, le premier ministre rallie le plus d'appui à la Chambre. Tant que nous n'aurons pas adopté un régime présidentiel, chose que je n'accepterai jamais, c'est à la Chambre que le premier ministre et les membres de son gouvernement doivent s'adresser pour obtenir un appui. C'est à la Chambre que les rapports doivent être présentés parce que celle-ci est la source du pouvoir qu'exerce le gouvernement. Aussi, ce qui est arrivé précédemment n'ayant pas cessé de se répéter à des degrés divers, je me suis résolu à changer d'avis. Les événements subséquents qui se sont produits tant au sein qu'au dehors de la Chambre m'ont convaincu, ainsi que d'autres députés, que l'on s'appliquait à diminuer le rôle tenu ici par les représentants du peuple canadien.

Je n'ai pas été délégué ici pour participer à la liquidation ou à l'affaiblissement du processus démocratique tel qu'il existe au Parlement et à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: Je songe évidemment, en disant cela, aux microphones et aux caméras de télévision qui, je le suppose, sont utilisés en ce moment, à la porte même de cette Chambre, par certains députés et membres du gouvernement.

Une voix: Ils le sont, en effet.

M. Baldwin: Le premier ministre est probablement en train d'étoffer le très maigre rapport qu'il a fait à la Chambre. Il s'est abstenu